

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2015)
Heft: 72

Artikel: Aimez : mais comptez quand même!
Autor: Châtel, Véronique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit&argent

Aimez

Mais comptez quand même !

RETRAITE

Continuer à travailler, oui mais...

50

PATRIMOINE

Réfléchir avant de donner.

52

ASSURANCE

Pourquoi et comment changer.

53

PRO SENECTUTE

A quoi sert la collecte de fonds?

54

MULTIMÉDIA

Ne ratez plus d'émission TV.

59

Les couples répugnent à parler d'argent. Résultat: l'économie conjugale se met en place en silence. C'est alors la porte ouverte aux aigreurs et malentendus.

C'est la cerise sur un gâteau qu'elle croyait amer. Solange vient de fêter ses 64 ans et donc d'entrer dans la catégorie des retraités, promotion qui ne l'enthousiasmait guère. Mais la réception de sa première rente AVS a modifié sa perception. « Pour la première fois depuis trente-cinq ans, je vais pouvoir ouvrir mon portefeuille sans rendre de comptes à mon mari », se réjouit-elle.

Solange a renoncé à exercer son métier de secrétaire médicale à l'arrivée de son second enfant. « Mon mari gagnait assez pour que je ne sois pas obligée de jongler avec des horaires difficilement conciliables avec une vie de famille », explique-t-elle. Ce que Solange n'avait pas mesuré lorsqu'elle a rendu son tablier, c'est que sa voix compterait de moins en moins dans les discussions relatives aux dépenses du ménage. « Mon mari est devenu le gestionnaire en chef. C'est lui qui organise le budget, attribue des sommes à chaque poste et prend les décisions importantes notamment en ce qui concerne la gestion de notre patrimoine. Désormais, avec mon AVS, j'aurais aussi mon mot à dire. »

PAS GAGNÉ D'AVANCE

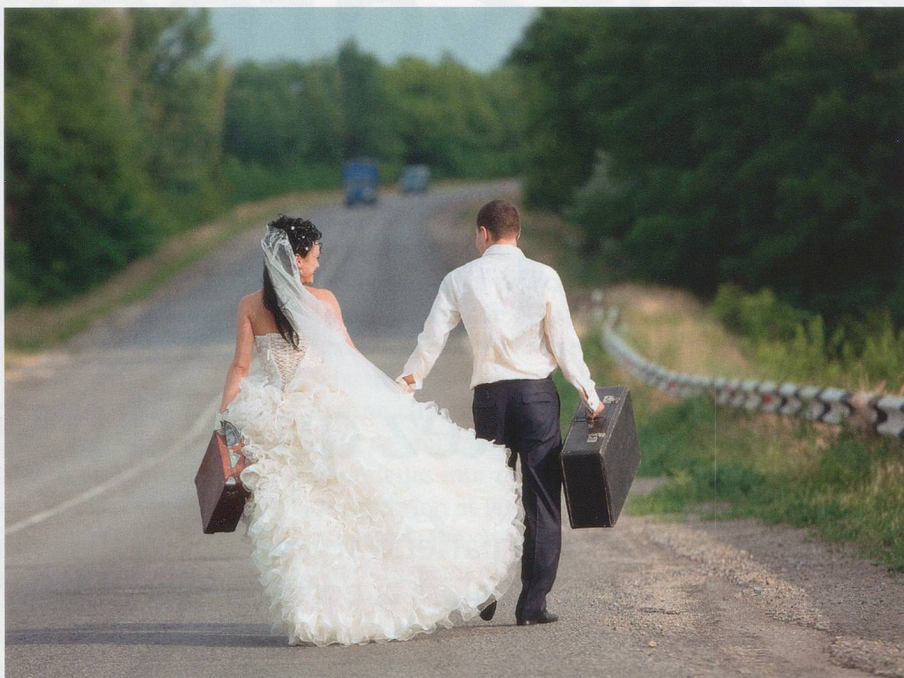
Croisons les doigts pour Solange. Car il n'est pas facile de modifier l'organisation financière d'un couple, surtout parvenu à l'âge de la retraite. La sociologue, Caroline Henchoz, maître d'enseignement et de recherche >>>



au Département des sciences sociales de l'Université de Fribourg, l'a moult fois observé dans ses études. «Si la rente de Monsieur est suffisante, on observe la perpétuation du modèle précédent fondé sur la complémentarité des rôles — lui pourvoyeur de revenu, elle pourvoyeuse de soins. La rente de Monsieur sert à payer les grosses dépenses du ménage et la rente de Madame sert à payer les dépenses annexes (vacances, cadeaux, etc.).»

UNE SOURCE DE TENSION

Pour ne pas se retrouver «coincé» dans un fonctionnement financier d'autant plus difficile à bousculer que le couple existe depuis longtemps, il faudrait dès le début d'une union conjugale mettre billets sur table! Et définir un mode de fonctionnement. Le problème est que le rapport que le couple entretient avec l'argent se trame en silence. Et pour cause! «La relation conjugale est censée être une relation d'amour, de confiance et de solidarité. Or dans notre société, on perçoit l'argent comme porteur d'égoïsme, de rationalité froide et impersonnelle, de calcul, ce qui est incompatible avec les valeurs de la sphère privée», relève Caroline Henchoz. Par conséquent, les questions financières sont laissées en lisière. Un couple peut passer du temps à évoquer l'achat d'une maison, mais il reste muet concernant le financement de son projet: qui va payer quoi et à quel pourcentage? Comme si l'évocation des espèces trébuchantes allait sonner le glas de l'amour. «Certaines questions ne sont jamais abordées au sein des couples», regrette Caroline Henchoz. «Si Monsieur s'achète un VTT, Madame a-t-elle le droit au même montant d'argent pour ses dépenses personnelles? Si Madame gagne moins que Monsieur (ce qui est le cas dans 9 couples sur 10 en Suisse),



Conseil de spécialiste, il faudrait mettre billets sur table dès le départ d'une relation, en fixant les règles du jeu.

a-t-elle aussi le droit à autant d'argent de poche?»

Laurence, 45 ans, professeur d'anglais dans un collège neuchâtelois à mi-temps, n'aurait jamais pensé que l'argent deviendrait une source de tension avec son mari. «Quand on s'est rencontrés, on travaillait l'un et l'autre à plein temps et on avait chacun un compte privé. Quand on s'est mis ensemble, on a gardé nos comptes privés et partagé nos dépenses. Les choses se sont compliquées lorsque les enfants sont nés. On a décidé que je passerais à mi-temps pour m'occuper d'eux. Je n'ai pas réalisé que ce fonctionnement familial allait me piéger dans un registre de femmes à qui je ne voulais pas ressembler.» Et Laurence d'évoquer sa mère, femme au foyer qui rognait sur l'argent du ménage pour s'acheter un soutien-gorge. «Moi, je gratte pour me payer des cours de salsa.»

En Suisse, le parcours de Laurence reste représentatif. «L'arrivée des enfants s'accompagne souvent de la baisse du taux d'activité professionnel de la femme, et donc d'une baisse générale des revenus du ménage», constate Caroline Henchoz. Si les ressources sont mises en commun, le principal pourvoyeur des revenus du ménage n'oublie pas que sa contribution est plus importante que celle de sa compagne. Du coup, son argent sert aux grandes causes, est investi dans du durable, tandis que son argent à elle est dépensé dans le quotidien, les faux frais ou petits extras. Ce qui crée une relation de dominant et de dominé. Mauvais! Surtout si le couple se sépare. Qu'advient-il du dominé? Chut! Mais attention, il ne faut pas rester indépendant financièrement au prétexte qu'on pourrait divorcer et qu'on se retrouverait dans la mouise. C'est Aldo Naouri qui l'affirme dans son dernier opus sur les couples et l'argent. «On accorde trop d'importance à l'argent», tempête l'ancien pédiatre, spécialiste des relations intrafamiliales. «Les couples qui durent ont compris l'importance des transactions entre le don et le contre-don. Ils savent donner et recevoir et établir des liens de codépendance». S'il le dit...

VÉRONIQUE CHÂTEL

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Caroline Henchoz, Editions L'Harmattan.
- *Les couples et leur argent*, Aldo Naouri, Editions Odile Jacob, 2015.